

La Compagnie des experts près la cour administrative d’appel de Douai a organisé en partenariat avec la cour administrative d’appel de Douai et le tribunal administratif de Lille une visioconférence sur le thème des infections nosocomiales.

La rencontre a été ouverte depuis le centre hospitalier universitaire d’Amiens par le président de la cour, Jean-François MOUTTE.

Sont ensuite intervenus en traitant les sujets ci-après mentionnés :

|  |  |
| --- | --- |
| Mme Cécile Manaouil, professeure : | *L’expertise en infection nosocomiale* |
| Mme Caroline Dehecq, docteure : | *Apport de l’infectiologue dans l’expertise* |
| M. Olivier JardÉ, professeur : | *Infection nosocomiale en chirurgie orthopédique* |
| M. Bertrand Baillard, premier conseiller, rapporteur public 2ème chambre de la cour administrative d’appel de Douai : | *Le régime juridique des infections nosocomiales devant le juge administratif* |
| Maître Jean-François Segard, avocat au barreau de Lille : | *Modalités d’indemnisation, rôle de l’avocat* |

M. Christophe Hervouet président du tribunal administratif de Lille a clôturé la conférence.

Lien vers contributions